



04.10.2010 - 10:59 Uhr

Pas d'importation de produits de phoques en Suisse! Pétition lancée!

Montreux (ots) -

La Fondation Franz Weber en collaboration avec OceanCare lance aujourd'hui une pétition qui demande à nouveau au Parlement suisse d'interdire toute importation et tout commerce de produits dérivés du phoque en Suisse.

La population suisse est sous le choc. Le NON d'une petite majorité (19 contre 16 voix) du Conseil des Etats contre la reprise de la réglementation de l'UE qui possède déjà une telle interdiction entrée en vigueur le 20 août 2010, a semé indignation et incompréhension.

Dans une vague d'appels, de courriels et de lettres, les amis des animaux manifestent depuis quelques jours leur mauvaise humeur suite à cette décision auprès de la Fondation Franz Weber, ainsi que leur volonté d'obtenir coûte que coûte l'embargo sur les produits de phoques en Suisse.

La pétition veut éviter à la Suisse de devenir une plaque tournante des produits de phoques provenant d'une chasse cruelle. Vera Weber trouve qu'« il est inacceptable que la Suisse en tant que précurseur en matière de protection animale fasse un tel pas en arrière et risque de devenir, en plein centre de l'Europe, une île pour ce commerce honteux. »

Pour Vera Weber, directrice de campagne de la Fondation Franz Weber et témoin oculaire de la chasse au phoque canadienne, c'est très clair: «Une réduction de la demande grâce à un embargo réduit automatiquement le nombre de phoques morts dans d'atroces souffrances. La seule annonce d'une telle interdiction en Europe a sauvé la vie de plus de 500'000 phoques entre 2009 et 2010. Alors que personne ne vienne me dire qu'un embargo ne sert pas au bien-être des animaux!»

La Fondation Franz Weber et OceanCare qui se battent depuis 3 ans sur le plan politique pour une interdiction de produits de phoques en Suisse, invite la population à signer la pétition afin de soutenir la décision du Conseil National qui avait voté pratiquement à l'unanimité pour un embargo. La Fondation Franz Weber et OceanCare espèrent le soutien de cette pétition par la majorité des organisations de protection animale et se sont adressés à elles dans ce sens par une circulaire aujourd'hui.

Lien vers la pétition : www.ffw.ch

P.S. Un embargo contre les produits dérivés du phoque est pleinement justifié auprès de l'organisation mondiale du commerce (OMC), comme « nécessaire à la protection de la morale publique » et conforme à l'OMC, étant appliqué à tous les pays pratiquant la chasse aux phoques et à tous les produits dérivés du phoque.

Contact:

Fondation Franz Weber, Buro de Berne, Vera Weber, Tel. +41 (0)31 992 02 56, portable +41 (0)79 210 54 04 veraweber@ffw.ch www.ffw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019151/100611397> abgerufen werden.